

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

## Le Congrès Catholique de Zoug

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1909, tome 11, p. 204-207

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

## Le Congrès Catholique de Zoug

Qu'est-ce, exactement, que le Congrès catholique suisse qui aura lieu à Zoug du 21 au 24 août prochain ? Quelle est sa signification ? Quelle est sa portée ?

Le Congrès catholique suisse est tout d'abord l'Assemblée générale de l'Association populaire catholique. Cette association, fondée il y a cinquante-deux ans, en 1857 sous le nom de *Pius Verein*, s'est transformée en 1904, par suite de l'incorporation de la Fédération catholique romande créée à Lausanne en 1888 et des *Männer und Arbeitervereine* qui s'étaient constitués dans la Suisse allemande l'année précédente. L'Association populaire catholique compte maintenant 50,000 membres répartis en 460 sections. Le canton de Fribourg a 53 sections avec 3000 membres, le canton du Valais 50 sections avec 2600 membres, le canton de Berne, comprenant principalement le Jura bernois, 48 sections et 2600 membres, le canton de Genève 28 sections et 1700 membres, le canton de Vaud 14 sections et 860 membres, le canton de Neuchâtel 9 sections et 1100 membres. La Suisse occidentale est ainsi représentée dans l'Association populaire catholique par 200 sections et 12,000 membres environ.

Le Congrès catholique suisse est donc en premier lieu la manifestation publique de cette importante association.

C'est autre chose encore. Le programme d'activité de l'Association est très vaste, et les questions dont elle s'occupe sont étudiées par différentes sections du comité central. Il y a la section des missions intérieures, la section sociale, celle des œuvres de charité, la section d'enseignement et d'éducation, la section des sciences et arts qui a des subdivisions s'occupant l'une des

questions philosophico-religieuses, l'autre des questions de droit et de jurisprudence, et une troisième d'études historiques, la section de la lutte contre l'immoralité sous toutes ses formes, et enfin la section de la presse. Chacune de ces sections a un programme parfaitement délimité, et toutes présenteront à Zoug le résultat de leurs études, qui touchent à des sujets absolument importants et actuels. On pourra s'en convaincre d'ores et déjà en lisant le compte rendu officiel du dernier Congrès qui eut lieu à Fribourg en 1906, et que l'on peut se procurer au prix de fr. 2,50 à l'Imprimerie de Saint-Paul à Fribourg : c'est un fort volume in-octavo de 330 pages.

Le Congrès de Zoug permet, comme on le voit, aux catholiques suisses de se mettre au courant de toutes les questions religieuses, morales, sociales, économiques, artistiques et autres qui s'agitent en Suisse en ce moment.

L'association populaire groupe en outre autour d'elle les œuvres catholiques de notre pays : conférences de Saint-Vincent de Paul, organisations ouvrières chrétiennes, sociétés de jeunes gens, union des instituteurs catholiques, œuvres de la protection de la jeune fille, ligues d'abstinence, union catholique des belles-lettres et arts, caisses de secours mutuels, étudiants suisses, œuvres des mères chrétiennes, etc. etc. Ces associations affiliées auront à Zoug chacune son assemblée générale distincte. De telle sorte que l'on se trouvera en présence d'une manifestation d'ensemble des œuvres catholiques suisses.

Enfin, le Congrès catholique est la grande manifestation triennale de foi et de solidarité du peuple catholique suisse. C'est pour se fortifier dans ses convictions religieuses, pour examiner en commun les grandes questions nationales, celles qui ont une importance

vitale pour l'Eglise et la Patrie, que 12,000 hommes se sont réunis à Lucerne en 1903, que 14,000 se sont rassemblés à Fribourg en 1906. Le mois prochain, nous verrons de nouveau les foules accourir à Zoug, venant de Genève et de St-Gall, de Bâle et de Lugano, unissant les ouvriers de Zurich et du Jura, aux montagnards des cantons primitifs et des Alpes fribourgeoises, et aux paysans des plaines Lucernoises et du Tessin. Quelles que diverses que soient leurs origines et leurs occupations, les catholiques suisses n'auront qu'un cœur et qu'une âme, et ce sera là incontestablement le spectacle le plus imposant du Congrès, digne d'attirer les foules à Zoug.

Les cantons de la Suisse romande ont eu l'heureuse idée de faire précéder le congrès d'un pèlerinage d'hommes à Notre-Dame des Ermites à Einsiedeln.

Voici les grandes lignes du programme :

Le samedi 21 août aura lieu l'ouverture de l'exposition d'art ancien et moderne du canton de Zoug. Après quoi, se tiendront l'Assemblée des délégués de l'Association populaire catholique et les séances officielles des sociétés affiliées. Le soir, réunion familière, au cours de laquelle on verra des tableaux de la vie populaire suisse, accompagnés de chants.

Le dimanche sera la grande journée du Congrès. Le matin, réunions des sections, puis office avec sermon allemand et sermon français. A une heure, aura lieu le cortège traditionnel, avec des représentants de cantons en costumes populaires (hommes). L'après-midi, assemblée générale allemande et assemblée française. Le soir, grand concert des étudiants suisses.

Le lundi, les romands auront une assemblée spéciale où l'on discutera particulièrement des questions de direction d'œuvres : vie de société, associations de jeunesse, œuvre de Léonard, missions intérieures. Ici

il ne s'agira plus de discours, mais de discussions destinées à éclaircir différents points importants.

Les préparatifs se poursuivent activement. A Zoug même, le comité d'organisation fait tous ses efforts pour assurer à tous les congressistes un bon accueil. On construit en ce moment une cantine qui pourra contenir 4000 personnes, et le prix du dîner ne sera que de 2 francs. La Commission des logements s'est assurée des hôtels, écoles, casernes et diverses maisons privées. Elle se déclare en mesure de pourvoir tout le monde à raison de 1 franc ou de 2 francs par personne suivant ce que l'on désire. Les congressistes qui se rendront directement à Zoug pourront aussi s'adresser en toute sécurité à la dite Commission.